

gouvernement la semaine dernière, et il n'aurait alors aucune crainte d'être défait en l'absence de ses députés et au moment même où il se cherche un chef. J'ignore si les libéraux en trouveront un dans leur rang ou s'il leur faudra compter sur un revenant.

Le problème, c'est que le gouvernement refuse au comité la permission de se déplacer. Or, cela signifie que seuls les riches pourront venir témoigner devant le comité, car ce sont les seuls qui ont les moyens de se payer des billets d'avion et des hôtels. Certains citoyens ordinaires et des organismes communautaires de régions comme celles d'Esquimalt, de Vancouver, d'Edmonton, de Winnipeg ou de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, voudraient peut-être participer au débat et être en mesure de le faire grâce à la tenue d'audiences non loin d'eux. Mais ils n'auront peut-être pas les moyens de venir à Ottawa pour témoigner devant le comité; par conséquent nous ne verrons que les organismes fortunés et bien établis lorsque le comité étudiera ce projet de loi.

Le fait que le gouvernement ait mis 17 ans à présenter ce projet de loi n'est pas une raison pour nous presser de l'étudier en un jour ou deux, ou quatre vendredi après-midi de suite. Si le gouvernement voulait agir de façon responsable et démocratique et s'il était prêt à écouter ce que les Canadiens pensent de cette mesure, il ferait le nécessaire pour que tous ses citoyens intéressés, même aux moyens modestes, soient en mesure de présenter leurs arguments au comité. Pour ce faire, il permettrait au comité de se déplacer.

J'estime que le comité devrait avoir le droit de se déplacer et même pendant ces dernières heures de débat de deuxième lecture j'espère que le gouvernement reviendra sur son arrogante position voulant que tout le monde vienne à Ottawa pour témoigner devant le comité. J'estime qu'en se déplaçant il obtiendrait une participation beaucoup plus grande à un projet de loi qui autorise à pénétrer les secrets de la vie privée et des activités politiques.

Ce projet de loi vise à établir un service de sécurité et de renseignement qui pourrait éventuellement espionner les citoyens et faire enquête sur les activités politiques d'organismes dans tout le pays. Étant donné que l'organisme proposé pourra porter atteinte aux libertés civiles du Canadien moyen, il serait prudent d'autoriser le comité à se déplacer pour permettre aux Canadiens de tout le pays de dire ce qu'ils pensent de cette mesure.

Le fait que le gouvernement ait proposé une petite motion stupide—ce qui est son droit—montre qu'il n'a vraiment pas l'intention de prendre le pouls de la Chambre ou de comprendre ce qui se passe. Mais ce n'est pas nouveau. Le gouvernement ne comprend pas ce qui se passe depuis au moins quatre ans. Bien entendu c'est ce que reflètent les sondages d'opinion.

M. Pepin: Depuis 20 ans.

M. Dick: Le ministre d'État des Relations extérieures (M. Pepin) se rend compte que voilà des années que son parti se méprend sur l'opinion des gens.

M. Pepin: Depuis 20 ans.

Service du renseignement de sécurité

M. Dick: Je ne sais pas. Il n'y a pas 20 ans que je m'occupe de ces questions.. Je ne suis pas aussi vieux jeu que le député peut-être.

M. Evans: Vous ne vous en êtes pas beaucoup occupé ces quatre dernières années non plus.

M. Dick: Je pense que j'ai une assez bonne idée de ce que pensent les gens et je peux dire que j'ai, dans ma circonscription, un pourcentage de voix beaucoup plus important que vous.

M. Evans: Voulez-vous parier?

M. Dick: Oui, avec plaisir. Toutefois ce ne sont-là que quelques observations d'un secrétaire parlementaire espiègle, certains diraient malfaisant, plutôt arrogant et bruyant, qui essaie de museler la Chambre. Le bon sens devrait lui conseiller de voyager et de chercher à savoir ce que désirent les gens. Ne forcez pas les pauvres gens à faire de grandes dépenses. Vous devriez conclure une entente avec les partis d'opposition. Ils ne veulent pas défaire le gouvernement quand il se cherche actuellement un chef...

• (1540)

Des voix: Oh! Oh!

M. Dick: ... à moins que les libéraux ne persistent dans leur parfaite ineptie. Leur seule préoccupation, c'est de ne pouvoir trouver de ce côté-ci des députés pour paier avec les six membres d'un comité. Eh bien, qu'ils viennent et nous concluons une entente. Nous garantirons que le gouvernement ne sera pas défait pendant que le comité voyagera. Si toutefois vous êtes incompetents dans d'autres domaines, alors c'est une autre paire de manches, bien sûr, et vous ne pourrez mettre cela sur le compte de l'absence de vos députés en voyage avec le comité.

J'invite le gouvernement à réfléchir, à penser et à mettre fin à son arrogance. Je l'encourage à être plus démocratique, à sonder les gens et, surtout, à les écouter, car le projet de loi est une intrusion dans la vie privée des citoyens, dans les affaires des organismes politiques et il risque de porter atteinte aux libertés et aux droits civils, puisqu'il s'agit de services de sécurité et de renseignement. Il importe au plus haut point que les Canadiens de toutes conditions sociales aient l'occasion de faire valoir leur point de vue. J'invite le gouvernement à réfléchir et à essayer, par la collaboration cette fois au lieu de la confrontation, de s'engager sur la bonne voie et de tâcher d'agir un peu plus démocratiquement.

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, à l'instar de mes collègues qui sont intervenus cet après-midi, je suis quelque peu déçu de voir le gouvernement nous jouer un tour semblable. Je ne traiterai pas les députés d'en face de tous les noms, comme l'ont fait d'autres députés, mais je pense que l'on manque de respect envers la Chambre des communes lorsqu'on cherche à clôturer un débat sur une mesure manifestement fort controversée et mal vue par la plupart des Canadiens.